

COMMUNE DE SISTERON
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Le Conseil Municipal de la Commune de SISTERON se réunira en séance ordinaire
LE JEUDI 23 MAI 2019 à 18 H 30 Salle du Conseil Municipal



Fait à SISTERON, le 17 MAI 2019

Le Maire,
Daniel SPAGNOU

ORDRE DU JOUR

1°) Compte rendu des actes passés entre le 26.04.19 et le 13.05.19 conformément à la délibération du 24.11.16 de délégation du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions

2°) Compte rendu des actes passés entre le 26.04.19 et le 13.05.19 (marché) conformément à la délibération du 27.07.15 de délégation au maire en matière de marchés publics en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3°) Rapport DSP Cinéma Rex 2018

4°) Rapport DSP La Citadelle 2018

5°) Délibération Secrétariat Général :

a) Modification de la convention relative au service commun de la CCSB pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

6°) Délibération Service Comptabilité :

a) Demande du Groupe Action Logement UNICIL pour une garantie de prêt d'un montant de 346 559 € à hauteur de 50 % destiné à financer des travaux de réhabilitation du groupe Les Claux du Thor à Sisteron

7°) Délibération Services Techniques :

a) Acquisition parcelle BE 1283 (VC 6-La Chaumiane)

8°) Délibération Service des Eaux :

a) Convention canalisations d'eau potable, d'eau usées et ouvrages annexes

9°) Délibérations Service du Personnel :

a) Transformations de postes

b) Rémunération des agents non titulaires non permanents chargés de la surveillance aquatique des baignades

10°) Questions diverses

Aucune à ce jour